

Aperçu statistique de l'assurance contre l'incendie au Canada, au cours du dernier quart de siècle

Gérard Parizeau

Volume 18, Number 3, 1950

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1103186ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1103186ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Parizeau, G. (1950). Aperçu statistique de l'assurance contre l'incendie au Canada, au cours du dernier quart de siècle. *Assurances*, 18(3), 79–85. <https://doi.org/10.7202/1103186ar>

Assurances

Revue trimestrielle consacrée à l'étude théorique et pratique
de l'assurance au Canada

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe.

Ministère des Postes, Ottawa.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Prix au Canada :
L'abonnement: \$1.50
Le numéro: .50 cents

Directeur: GÉRARD PARIZEAU

Administration :
Ch. 311
507 Place d'Armes
Montréal

79

18^e année

MONTRÉAL, OCTOBRE 1950

No 3

Aperçu statistique de l'assurance contre l'incendie au Canada, au cours du dernier quart de siècle.

par

GÉRARD PARIZEAU

1925 à 1949 aura été pour l'assurance contre l'incendie, une extraordinaire période d'expansion. Pour qu'on en juge, voici quelques tableaux qui font suivre l'essor dans ses aspects les plus caractéristiques.

I. — Et d'abord, l'augmentation du revenu-primés au Canada de toutes les sociétés assujetties au contrôle fédéral: ¹

	<i>Montant</i>
1925	\$ 51,000,000.
1946	69,000,000.
1949	104,000,000.

¹ Revenu net. P. 16 à 18 — Précis des Rapports des Compagnies d'assurance pour 1949.

ASSURANCES

L'essor est extraordinaire, même s'il est difficile d'en juger la valeur véritable à cause de l'inflation qui sévit depuis 1946.

Voici d'autres chiffres qui soulignent l'expansion davantage.

II. — Capitaux assurés :

80	<i>Indice du coût de la vie</i> ¹	<i>Sociétés canadiennes</i>	<i>Sociétés britanniques</i>	<i>Sociétés étrangères</i>	<i>Total</i>
1925	121.8 ²	\$1,091,000,000.	\$3,721,000,000.	\$2,770,000,000.	\$7,582,000,000.
1946	123.6	3,676,000,000.	6,377,000,000.	7,322,000,000.	17,375,000,000.
1949	160.8	5,496,000,000.	9,943,000,000.	10,529,000,000.	25,968,000,000.

Ces chiffres indiquent que si l'essor a été considérable de 1925 à 1946, il s'est précipité de 1946 à 1949 sous l'influence de deux causes principales :

a) l'inflation qui a entraîné une rapide hausse des prix. Ainsi, l'indice du coût de la vie qui était de 123.6 en 1946 atteignait 160.8 en 1949. Celui des matériaux de construction est passé, durant la même période, de 134.8 à 201.5. La poussée la plus forte s'est faite en 1948, moment où l'on a relâché les contrôles.

b) à la hausse correspondant à l'inflation, a coïncidé une augmentation d'origine psychologique surtout. Se rendant compte des prix nouveaux, les assurés ont voulu combler

¹ Canadian Statistical Review. Août 1950, page 43. La base est 100 pour la période 1935-39.

² 121.8 est le nombre-indice de 1926 et non celui de 1925.

³ Ces chiffres ne sont pas complets puisqu'ils ne comprennent que les assureurs assujettis au contrôle fédéral. En voici d'autres qui ont trait à l'ensemble des affaires traitées au Canada.

	<i>Primes nettes</i>	<i>Assurance en vigueur (nette)</i>
Sociétés assujettis au contrôle fédéral:	103,916,000.	25,970,000,000.
Sociétés assujetties aux contrôles provinciaux	10,182,000.	2,378,000,000.
Lloyd's, London	4,600,000.	626,000,000.
	<u>118,698,000.</u>	<u>28,974,000,000.</u>

La tendance à la suprématie fédérale reste très nette en matière d'assurances, quels que soient les jugements du Conseil privé et les droits reconnus aux provinces. (Précis des Rapports des Compagnies d'assurance au Canada, page 86).

l'écart qui existait auparavant entre la valeur et l'assurance, et ils ont souscrit des assurances nouvelles.

Ce double essor a déclenché les problèmes de placement que l'on sait. A cause des règles posées par la loi, les assureurs ont dû accroître leurs réserves et, comme l'augmentation était très rapide, il a fallu restreindre les pleins énormément et annuler les affaires les moins intéressantes. Par répercussion, le travail s'est trouvé augmenté. Là, où on émettait une police, on en avait trois, quatre ou davantage. Et ainsi, on a surchargé un personnel déjà lourdement taxé. Il a fallu trouver des employés de plus en plus nombreux et de moins en moins formés, avec le résultat que la qualité du travail a diminué sensiblement.

81

III. — Et comment se répartissent les capitaux assurés entre les sociétés canadiennes, britanniques et étrangères, à un quart de siècle d'intervalle? Voilà une autre question à laquelle il est intéressant de répondre:

				<i>Sociétés canadiennes</i>	<i>Sociétés britanniques</i>	<i>Sociétés étrangères</i>	<i>Total</i>
1925	14.4	49.1	36.5	100
1949	21.1 ¹	38.2	40.7	100

La part des sociétés canadiennes s'est grandement accrue. Si elle reste très inférieure aux autres, l'augmentation est de l'ordre de cinquante pour cent. Elle correspond à la fois à un essor normal des sociétés indigènes, à une meilleure organisation de leur production et à un sentiment de la clientèle qui leur est nettement favorable. De leur côté, les com-

¹ Bien que les sociétés d'assurance canadiennes accusent une augmentation sensible de leurs affaires, leurs résultats industriels sont les meilleurs. Voici, par exemple, le rapport des sinistres aux primes souscrites de 1945 à 1949:

	1949	<i>Résultats moyens</i>		1946
		1948	1947	
Sociétés canadiennes	43.33	47.17	40.33	48.40
Sociétés britanniques	45.23	45.17	45.37	56.46
Sociétés étrangères	45.32	45.89	48.24	49.44

La différence est sensible chaque année. Précis, p. 4 (1949).

82

pagnies étrangères ont amélioré leurs positions. En somme, le changement s'est fait aux dépens des sociétés britanniques, qui conservent malgré tout une part substantielle des affaires. Leur influence continue d'être grande tant dans le marché des assurances que dans les syndicats d'assureurs. Il faut signaler, pour être tout à fait exact, que les sociétés britanniques détiennent également une part des affaires souscrites auprès des sociétés canadiennes et des sociétés étrangères. Ainsi, en 1948, 17% des affaires des sociétés canadiennes passaient par des compagnies dont les titres appartiennent à des ressortissants anglais.

IV. — Voici maintenant le rapport des sinistres aux primes nettes de 1925 à 1949: ¹

1925 52.79%	1930 57.80%	1935 36.25%	1940 36.84%	1945 52.43%
1926 48.87%	1931 59.47%	1936 34.99%	1941 36.13%	1946 51.40%
1927 40.55%	1932 64.10%	1937 34.88%	1942 43.07%	1947 45.54%
1928 46.59%	1933 52.09%	1938 40.91%	1943 47.04%	1948 45.98%
1929 53.84%	1934 40.92%	1939 38.40%	1944 52.56%	1949 44.80% ²

Quand on analyse ces chiffres, on se rend compte que les résultats ont été favorables durant presque toute la période. Sauf pendant les années de crise, en effet, le rapport des sinistres aux primes a varié de 34.88 (résultat extraordinaire) à 52.56 (résultat médiocre, mais à peine déficitaire). Pendant un quart de siècle, le rapport a dépassé 50 pour cent, neuf fois, mais il a été inférieur à 40, six fois (ce qui est extrêmement avantageux), à 45, onze fois et à 50, seize fois.

Autre constatation, si les résultats sont mauvais en temps de crise, à cause du risque moral qui déclenche de très nombreux et coûteux sinistres, en même temps que les capitaux assurés diminuent, ils sont également assez médiocres en temps de guerre. A ce moment-là, en effet, il semble que l'utilisation à l'extrême du matériel, une certaine négligence

¹ Rapport du Surintendant des Assurances pour 1948. P. VII. Primes souscrites.

² Précis des rapports des compagnies d'assurances pour 1949. P. 3.

que facilitent le manque de contrôle et, dans certains cas, le sabotage entraînent des sinistres très coûteux. C'est, en raccourci, semble-t-il, l'explication de la hausse du rapport des sinistres aux primes de 1943 à 1946, moment où le matériel industriel est mis à une très dure épreuve. C'est à peu près la même chose que l'on avait constaté durant la guerre de 1914 à 1918. Pour qu'on en juge, voici les chiffres de 1914 à 1918:

1914	55.81
1915	53.49
1916	54.40
1917	52.42
1918	53.84

Dès 1919 et 1920, années d'abondance, il y avait eu un changement radical avec un rapport de 41.67 et de 43.41, suivi d'un nouveau coup de barre en 1921, moment de crise économique. Pendant la crise, le pourcentage est resté très haut, comme on peut le constater par ces chiffres:

1921	58.28
1922	68.19
1923	62.82
1924	58.57 ¹

C'est au début de la période que nous étudions que les résultats redeviennent bons avec la reprise de l'activité.

En somme, en assurance, comme ailleurs, l'histoire se répète, sinon exactement dans les faits, du moins, dans leur enchaînement.

V. — Mais quels sont les profits nets réalisés par les sociétés d'assurance contre l'incendie ? Il est difficile de répondre à cette question, avec exactitude. Cependant, voici quelques statistiques tirées du rapport du surintendant des Assurances pour 1948². Si elles n'ont trait qu'aux sociétés canadiennes, elles fournissent une indication intéressante, malgré tout, sur le bénéfice industriel réalisé durant le dernier quart de siècle:

¹ R. du S. A. p. VII, 1948.

² P. XIV.

ASSURANCES

84

	<i>Excédent du revenu sur les frais</i>
1925	\$2,635,681
1926	2,874,597
1927	4,922,168
1928	7,186,378
1929	4,674,164
1930	— 730,850
1931	— 5,492,869
1932	— 1,283,008
1933	159,193
1934	2,212,072
1935	3,377,682
1936	4,653,471
1937	798,518
1938	2,534,174
1939	3,143,807
1940	2,527,869
1941	3,387,996
1942	2,802,538
1943	2,421,926
1944	3,420,416
1945	4,663,023
1946	6,045,443
1947	7,300,497
1948	8,343,918

Comme les chiffres précédents l'avaient établi, c'est durant les années de crise 1930, 1931 et 1932 seulement que le résultat a été déficitaire.

VI. — Voici une dernière statistique, celle de l'emploi des primes en 1925 et en 1948:

	<i>1948</i>	<i>1925</i>
Indemnités aux sinistrés	\$35,249,326.	\$ 9,995,386.
Frais d'administration et taxes	33,455,117.	10,169,581.
Dividendes versés aux actionnaires	<u>1,532,948.</u>	<u>793,114.</u>
	\$70,237,391.	\$20,958,081.
Excédent du revenu sur les dépenses	8,343,918.	2,635,681.

Cette statistique permet de constater la répartition du revenu entre les principaux postes. En 1948, 45 pour cent sont allés aux assurés sous forme d'indemnités, 43 pour cent aux frais d'administration et taxes, 2 pour cent aux actionnaires et 10 pour cent ont été portés à la réserve. Ainsi, se trouve confirmé ce que nous écrivions ailleurs, c'est-à-dire:

a) que les profits versés aux actionnaires représentent une faible part des bénéfices réalisés en assurance:

b) que la plus grande partie des bénéfiques est versée au surplus. Celui-ci vient s'ajouter au capital et aux réserves que la loi force l'assureur à constituer pour les sinistres en voie de règlement et pour les primes non acquises. A tel point qu'en 1948, par exemple, la dette des sociétés canadiennes, en dehors des sinistres en cours de règlement, ne représentait que 14 pour cent environ du passif des sociétés canadiennes, tout le reste étant formé de réserves et provisions de toute espèce, destinées à mettre l'assureur et les actionnaires à l'abri des coups du sort.



Les chiffres qui précèdent ont pour objet de montrer au lecteur l'essor de l'assurance contre l'incendie au Canada durant le dernier quart de siècle. Ils indiquent une extraordinaire expansion sûrement accrue par l'inflation, mais qui trouve sa raison d'être dans les services rendus au public. En Amérique, où presque tout est détruit par le feu en une génération ou deux, l'assurance garantit un indispensable renouvellement des capitaux menacés. On peut déplorer la négligence, l'insouciance à peu près générale et les attribuer à l'optimisme d'un pays jeune en pleine évolution; mais il n'en reste pas moins que l'assurance contre l'incendie joue un rôle de premier plan. Ce rôle consiste à répartir entre le plus grand nombre de gens possible des sinistres qui, autrement, sèmeraient la ruine. Même si on déplore le gaspillage de la fortune collective, il faut reconnaître que l'assurance apporte un élément de stabilité indispensable dans notre économie. Un jour viendra, espérons-le prochain, où le public comprendra qu'il fait les frais d'inutiles dépenses en n'essayant pas de protéger ses capitaux par tous les moyens que la science moderne et la plus élémentaire prudence mettent à la disposition des hommes de bonne volonté.